

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 38 (1948)

Heft: 4

Artikel: Le "Bri"

Autor: Quartenoud, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cabalistiques et où l'on parle plus que jamais des faits et gestes de sorciers imaginaires.

Maintes personnes appellent encore dimanche du *rbou^o-tchou* ou du *débou^otchou*, le jour des Brandons ou celui de Quasimodo. *Alè rbou^otchi^o*, ou *alè dèbou^otchi^o* signifient actuellement pour eux, se rendre à la veillée, le soir de ces dimanches-là. *Alè rbou^otchi^o* veut dire de nos jours à Ocourt, accompagner une jeune fille auprès du «feu des failles»¹.

Le «Bri»

par † Pierre Quartenoud, Treyvaux.

L'auteur de ces lignes, un excellent patoisant dont les pièces «Dona» et «la Nyôka» connurent un beau succès, est décédé le 22 février 1947 à Treyvaux. Il avait en chantier une nouvelle pièce patoise «Hou dou Moulin» dont seul le 1^{er} acte était écrit. L'oeuvre a été reprise par un de ses amis (N. d. l. R).

Le petit berceau en bois, appelé dans la région gruérienne, *la bri* n'est plus en usage depuis le début de ce siècle. Il a été remplacé par le «moïse», ou la bercelonnette, ou simplement par le petit lit en bois ou en fer.

Le *bri* que nous possédons est un objet de famille soigneusement conservé par Madame Pauline Biolley et ses filles à Treyvaux. Ce *bri* a ceci de particulier qu'il a toujours été déposé sur sa «*brâchêrâ*». Celle-ci est une sorte de commode plate dont la table est sillonnée de rainures en diagonales convergeant vers le milieu où elles rejoignent un trou . . . et pour ne pas entrer dans des détails humoristiques disons simplement que ce trou se trouvait juste au-dessus du tiroir du milieu dans lequel prenait place un petit vase de nuit. Le tiroir étant fermé . . . tout se passait discrètement. Les autres tiroirs du meuble recevaient la layette de l'enfant.

Le nourrisson restait dans cette couchette quelques mois seulement; en général jusqu'au moment où l'on cessait de l'em-mailloter (*fachotâ*). Le paillason était en balle ou bourre, (*bora*, f.) d'épeautre. Cela faisait une couche à la fois assez tendre et assez rigide. Le petit oreiller était plat, souvent même il n'existait pas. Un petit nid, à la forme de la tête du bébé, servait d'oreiller. Le matelas était recouvert d'un morceau de vieux drap de lit. On ne connaissait pas, à cette époque (il y a presque un demi-siècle), la rayonne, ni la fibranne, ni les autres «ersatz», ni même beaucoup le coton. C'était donc sur un morceau de lin ou de chanvre (le

¹ *fu^o dè fèy*, *fu^o dè bou^odj*, *fu^o dè pity-rè*, feu des brandons; *tchavouïn.n* s. f., *hêt* s. f., foyer de ce feu.



Photo : Melle Anna Biolley, Treyvaux.

La brachêrâ à la brî.

plus souvent cultivé à la maison) que reposait le nouveau-né. *La têla fitâ mîmo* (toile faite chez soi) constituait l'unique matière première de la lingerie. Le duvet, garni de plume, était rarement mouillé car l'enfant étant emmaillotté et les résidus de la digestion suivant (comme encore de nos jours) la loi de la pesanteur, ruisselaient vers le mystérieux petit tiroir.

Le *bri* comportait, au-dessus de la tête de l'enfant quelques arceaux de bois flexibles et amovibles sur lesquels on déposait une pièce de toile légère pour préserver le petit dormeur des mouches et des courants d'air.

Le nourrisson était emmaillotté des pieds à la hauteur des épaules, les deux bras soigneusement allongés le long du corps. Le tout était entouré de bandes de toile (*fachotè* f. pl.) ce qui faisait ressembler le bébé à un gros saucisson¹. Un bonnet croché ou tricoté avec des «jours» terminait l'édifice.

Ajoutons que l'enfant n'était pas seulement bercé dans son *bri* mais qu'on apaisait la sonorité de ses vocalises en lui donnant à sucer une sorte de faux biberon consistant en une petite tige

¹ Dans le Dauphiné on appelle encore les saucissons de grande dimension des «jésus» probablement en souvenir de quelque gravure ancienne où l'Enfant-Jésus était ainsi accoutré.

de bois renforcée à une extrémité par un chiffon (*paton* m. s.) que l'on trempait périodiquement dans de l'eau sucrée. Plus tard vint le «bout-bout» ou sucette de caoutchouc encore en usage malheureusement dans certains ménages où l'on sacrifie l'hygiène pour ne pas être dérangé par les cris du nouveau-né.

Disons aussi que le *bri* comportait presque toujours quelque objet religieux, médaille ou «Agnus Dei» suspendu aux arceaux.

Actuellement on entoure les vieux *bri*, hors d'usage, du même respect que celui qu'on a pour toutes les chères vieilles choses du passé. Il s'en dégage le doux parfum vieillot des traditions qui ne disparaissent pas tout à fait pendant que leur doux souvenir tremblote encore tendrement en nos coeurs.

Notes de folklore fribourgeois.

Par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac.

Les «mayintses».

La mayintsə (le mot vient du nom même du mois de mai) signifie celle qui vient au mois de mai. Son diminutif, *la mayintsəta* est le nom de la mésange.

Le nom *Mayintsə* était aussi donné aux vaches comme nom propre, témoin l'expression proverbiale que l'on répète chez nous, à quiconque s'achoppe à un seuil ou ailleurs et risque de tomber: *Achu, Mayintsə, lè montanyè chon pâ di prâ*: lève les pieds (assus) *Mayintse*, les montagnes ne sont pas des prés! Cette parole qui n'a assurément rien d'historique, aurait été dite par un brave paysan dont la vache accoutumée au sol uni des prés aurait buté du pied à l'alpage. Car le mot «*achu*» est celui dont on se sert pour commander aux chevaux et aux vaches de lever le pied devant un obstacle. On ne l'utilise jamais pour les gens: on ne peut se le permettre que comme une plaisanterie familière.

Mais il est un autre genre de *mayintsə* que l'on voit encore aller de porte en porte le premier jour de mai dans le canton de Fribourg. Les enfants vont chanter le mois de mai, le plus souvent par équipes de quatre ou cinq, davantage même. Dans les villages qui entourent Estavayer, spécialement Lully et Font, la plus jeune des fillettes — *la mayintsə* — porte le panier et tient la bourse du groupe. Le panier est assez souvent enrubanné de guirlandes de papier multicolore. La petite *mayintsə*, elle, a la tête ornée de rubans en papier ou en soie. Notre cliché vous la représente dans son accoutrement. (Voir page 53*).

Dans un groupe de garçons seuls, c'est aussi le plus jeune qui garde la bourse, mais il ne porte aucun signe distinctif. Il